

LES FAMILLES MONOPARENTALES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Monoparentalité : moins d'enfants et une plus forte exposition à la pauvreté

— L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes, publie, dans sa collection Insee Flash, une étude relative aux familles monoparentales dans notre région.

En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2022, les 213 100 familles monoparentales avec enfants mineurs représentent 9,5% de l'ensemble des familles de la région. Un membre de ces familles sur trois est en situation de pauvreté contre un sur huit pour les couples avec enfants. Cependant, un quart de ces familles, plus aisées, ne bénéficie ni de prestations sociales, ni d'indemnités chômage. Huit familles monoparentales sur dix ont une femme à leur tête. Ces cheffes de famille sont moins souvent diplômées du supérieur et occupent de fait des métiers relativement peu rémunérateurs.

Les messages clés à retenir sur les familles monoparentales en Auvergne-Rhône-Alpes

- 213 100 familles monoparentales avec au moins un enfant mineur
- Les femmes à la tête de 8 familles monoparentales sur 10
- Un niveau de vie médian inférieur de 600 euros à celui des couples avec enfants
- Ni prestations sociales ni indemnités chômage pour une famille monoparentale sur quatre
- Un homme plus souvent à la tête des familles monoparentales aisées

[Cliquez ici pour consulter l'Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 164](#)